

**M. B. S. Beer (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur, je remercie l'honorable député de nous avoir donné préavis de cette question. En février 1961, la Société du crédit agricole a centralisé la surveillance de ses opérations dans les provinces atlantiques à sa succursale de Moncton. Toutefois, elle a maintenu un bureau auxiliaire à Charlottetown, où se trouvait un surveillant pour la province, qui remplissait également les fonctions de directeur adjoint régional pour les provinces atlantiques. En vue d'améliorer les services de la Société dans ces provinces, on a décidé de faire passer le directeur adjoint régional au bureau de Moncton. Le bureau de surveillance sera maintenu à Charlottetown et un nouveau surveillant sera désigné dont la seule fonction sera de surveiller les services accordés par la Société aux cultivateurs de l'Île du Prince-Édouard.

(Texte)

MARCHE SUR OTTAWA ORGANISÉE PAR DEUX ORGANISMES DE CULTIVATEURS

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. Paul Martineau (Pontiac-Témiscamingue):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser ma question à l'honorable ministre des Forêts à titre de responsable de l'agriculture pour l'Est?

Le ministre a-t-il été informé de la marche de 10,000 cultivateurs sur Ottawa, qui sera organisée par l'Ontario Farmers' Union et l'Union des cultivateurs du Québec pour protester contre l'inaction du gouvernement à l'égard de leurs problèmes et spécialement en ce qui concerne la disette d'eau et de la vente forcée de leur bétail?

**L'hon. Maurice Sauvé (ministre des Forêts):** Non, monsieur l'Orateur, mais avec le ministre de l'Agriculture (M. Hays) je serai heureux de les accueillir à Ottawa.

(Traduction)

**M. Peters:** Sera-t-il ici.

### LA CONSTITUTION

PROJET D'INSTITUTION D'UNE CONFÉRENCE NATIONALE D'ÉTUDE

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Heward Graftey (Brome-Missisquoi):** Je désirerais poser une question au premier ministre. Comme le comité de la législature du Québec a fait des progrès considérables dans l'étude de la constitution du Canada et des changements projetés, le gouvernement fédéral a-t-il l'intention de proposer que soit tenue prochainement, à l'échelon national, une conférence d'étude sur la constitution, en vue d'élaborer des propositions concrètes de nature à établir une constitution moderne adaptée à notre époque?

[L'hon. M. MacLean.]

**M. l'Orateur:** Cette question, importante sans doute, devrait être inscrite au *Feuilleton*.

**M. Graftey:** Monsieur l'Orateur, puis-je présenter ma question sous une forme différente? Cette question est urgente parce que, actuellement, la province de Québec est la seule qui effectue pareille étude. Je désire demander au premier ministre si d'autres provinces l'ont averti de leur intention d'entreprendre une étude de la constitution, à l'instar du Québec?

**M. l'Orateur:** Cette question aussi devrait probablement être inscrite au *Feuilleton*.

**M. Graftey:** Je n'ai pas l'intention de l'inscrire au *Feuilleton* ou d'en discuter à dix heures, mais j'ai cru que c'était une question importante en ce moment.

ÉTUDE DE LA FORMULE DE MODIFICATION PAR UN COMITÉ DE LA CHAMBRE

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Andrew Brewin (Greenwood):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre. Le vendredi 6 novembre, le premier ministre m'a dit qu'il espérait pouvoir faire une déclaration «la semaine prochaine» au sujet de l'institution d'un comité parlementaire pour examiner la formule de modification et la procédure à suivre en vue de modifier l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Or, une semaine s'est écoulée et le premier ministre n'a pas encore fait de déclaration. Croit-il pouvoir le faire sous peu?

**Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre):** Oui, monsieur l'Orateur. Mon honorable ami voudra bien m'excuser. Ma déclaration à cet égard était prête vendredi dernier mais, malheureusement, il n'était pas à la Chambre ce jour-là. Je voulais la faire hier, mais j'ai oublié. Comme mon honorable ami l'a rappelé, il a demandé le 6 novembre si la Chambre sera chargée d'un examen détaillé du Livre blanc concernant la modification de la constitution et si un comité parlementaire étudiera la question. D'autres députés ont formulé des propositions semblables.

Un Livre blanc est en voie de préparation et nous espérons qu'un avant-projet pourra être soumis au gouvernement la semaine prochaine. En outre, monsieur l'Orateur, le texte définitif de la formule de modification, mis au point lors de la conférence qui vient de se tenir, a été officiellement expédié aux gouvernements de toutes les provinces, auxquels on a demandé d'approuver formellement les dispositions de ce texte.

Nous estimons, monsieur l'Orateur, qu'il ne serait pas opportun de rendre une décision finale au sujet de la procédure à suivre pour